



Coût changement de régime matrimonial

Par emy

Bonjour,

Je me suis mariée sans contrat de mariage avec mon conjoint, et nous souhaiterions passer sous le régime de la séparation des biens. Nous n'avons pas d'enfants, et aucun patrimoine.
Pourriez-vous me donner une estimation du coût pour ce changement de régime auprès du notaire svp ?

Par ESP

Bonjour

Vous n'aurez pas à supporter les droits de partage.

A la louche, compter 200 à 300 ? pour les émoluments du notaire, 125e d'enregistrement et 200 ? à 300 ? de publication au bulletin des annonces légales.

Par emy

Je vous remercie pour votre réponse très claire et rapide.

Par ESP

De rien